Association nationale de défense des Malades, invalides et handicapés

Siège social : 172 rue de la Chanaye 71000 MACON 07 68 03 25 69 aminationale@gmail.com

Les EHPAD

Communiqué de l'A.M.i du 02/02/2018

L'A.M.i. Association nationale de défense des Malades Invalides et handicapés - est solidaire des personnels des EHPAD ainsi que les directeurs d'établissements et salariés des services à domicile, et se félicite du succès de la journée d'action du 31 janvier 2018 à l'initiative de 7 syndicats et soutenu par les associations de retraités, des familles et des professionnels de la santé.

La dégradation des conditions de travail dénoncée par les salariés du secteur a les mêmes causes que celle constatée dans le secteur hospitalier et médico-social, particulièrement dans les M.A.S. (Maison d'Accueil Spécialisée). La baisse des dotations et des subventions de fonctionnement a atteint sa limite. Donner de l'air aux EHPAD passe impérativement par des financements supplémentaires pérennes pour les personnels comme pour le matériel.

Cette mobilisation inédite au moment où le gouvernement annonce la suppression de 120 000 fonctionnaires montre clairement ses intentions d'amoindrir la Fonction Publique au profit du secteur privé afin de satisfaire l'appétit de grands groupes adossés à des financiers, qui ne pensent qu'à leur taux de profit.

L'A.M.i depuis ses origines a toujours revendiqué le respect de la dignité des personnes en établissements ou à domicile avec les moyens financiers et humains nécessaires. C'est ainsi que les salariés-ées pourront remplir leurs missions dans de bonnes conditions.

L'A.M.i sera toujours auprès de celles et ceux qui se battent pour plus de justice sociale et pour la dignité de la personne humaine quel que soit son âge et l'origine de son handicap ou de sa maladie.

Le Conseil National de l'A.M.I

Le 2 février 2018